

asm

ASSOCIATION POUR  
LA SAUVEGARDE DE MORGES

René Morax est à l'honneur à Morges  
pour son 150ème anniversaire



Et aussi ... La voie verte • René Morax •  
150 ans de formation à Marcelin • Prix  
du Mérite 2023 • Mises à l'enquête •  
Les guides de Morges • Histoire de  
Morges • Gare de Morges • Assemblée  
Générale • Plaque commémorative fa-  
mille Buenzod

## Sommaire

Éditorial	3
La voie verte sur les quais à Morges ... vraie ou fausse bonne idée ?	4
René Morax (1873-1963) est à l'honneur à Morges pour son 150ème anniversaire	6
150 ans de formation à Marcelin	8
Prix du Mérite 2023	10
Mises à l'enquête	14
Les guides de Morges	16
Histoire de Morges, quatrième épisode	18
Gare de Morges – clap de fin ou ... ?	21
38 <sup>e</sup> Assemblée Générale Ordinaire et Nouvelles du comité	23
Plaque commémorative N° 7 : Hommage à la famille Buenzod	24

Bulletin N° **91** | Mars 2023

Édité par l'ASM, Association pour la Sauvegarde de Morges

Case postale 6, 1110 Morges 2, IBAN CH30 8080 8005 5971 5671 1  
[www.asm-morges.ch](http://www.asm-morges.ch), [info@asm-morges.ch](mailto:info@asm-morges.ch)

**Président :** Jean-Pierre Morisetti

**Comité :** Vren Delafontaine, Aristide Garnier, Fida Kawkabani, Gérard Landolt, membre invité, Philippe Kloeti

**Resp. de la publication :** Fida Kawkabani

**Graphisme :** Salvatore Gervasi

**Crédit iconographique :** Aristide Garnier, Salvatore Gervasi, Jean-Pierre Morisetti, Morges Région Tourisme (MRT), Philippe Schmidt.

**Impression :** Imprimerie Carrara, 1110 Morges

**Tirage :** 500 exemplaires

Cotisation membre ASM et abonnement bulletin: 20 frs par année





## Éditorial

### Parlons du Sentier de la Morges

Nos premiers contacts pour entreprendre la remise à niveau du Sentier de la Morges remontent à fin 2018. Des messages, nous avaient alerté sur l'état de dégradation de certains tronçons du sentier, nous avons alors envisagé une réfection. Constatant avec des professionnels l'ampleur de la tâche, nous avons voulu chiffrer ce projet. Mais, coup de semonce courant 2019 : Vaud Rando, au vu de l'état devenu dangereux du sentier, a manifesté son intention d'en modifier le balisage, en le passant du jaune des sentiers de randonnée au rouge et blanc des chemins de montagne ou plus simplement en le supprimant des itinéraires recensés.

A partir de ce moment, avec le précieux soutien de l'AR-CAM, nous avons pu mettre l'ouvrage sur le métier. Priorité à la remise en conformité du cheminement existant, approche et partenariat avec les communes traversées, engagements à terme pour pérenniser l'entretien du chemin. Il fallait aussi trouver des partenaires pour réaliser le travail. Et jolie cerise sur le gâteau, prolonger notre sentier jusqu'à Vaux-sur-Morges.

Ensuite nous avons réfléchi au côté didactique. Lors de sa création, sur tout son parcours, des panneaux expliquaient la géologie, la faune, la flore et l'histoire régionale. Au fil du temps, ces supports ont été naturellement abîmés, par vétusté et vandalisme.

Les thèmes didactiques ont été repris par la réalisation de



Extraits des visuels du parcours de la pierre au château.

deux parcours qui proposent à tous les usagers, dans un cadre naturel, une expérience de découverte des particularités et richesses naturelles, paysagères et culturelles du vallon de la Morges. Le tracé et les thèmes développés

ont permis de réaliser un aller-retour intéressant, ludique et pédagogique entre Morges et Vaux-sur-Morges. Les thématiques des anciens panneaux ont été conservées et développées. Chaque parcours a été identifié grâce à une charte graphique propre et en suivant le fil rouge d'une thématique précise. Un personnage principal voyage à travers le temps et fait des liens entre son histoire et le patrimoine du vallon de la Morges. Ces offres sont adaptées à l'accueil de classes du cycle 2 de l'école obligatoire. Les classes suivent un parcours de visite identique à celui du grand public. Pour les élèves, cette expérience est enrichie de contenus didactiques proposés dans un dossier pédagogique, étudié en classe, avant ou après le parcours. Une feuille de route permet de transcrire les informations lors du parcours. L'ensemble est adapté au Plan d'études romand (PER).

Les thèmes des deux parcours sont résumés ci-dessous. Onze stèles seront installées ce printemps sur le sentier, mais en attendant, je vous dévoile un extrait des illustrations que vous pourrez y retrouver. Nature, géologie, histoire, architecture, patrimoine. Vous connaîtrez bientôt tout sur la Morges !

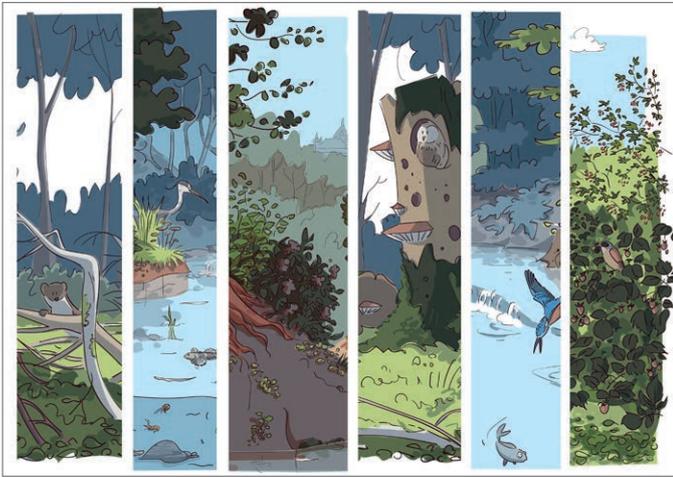
### « Le parcours de la pierre au château »

Ce parcours nous entraîne de la patinoire à Vaux-sur-Morges. Guidé par un personnage ayant réellement vécu au château, **Jaquette Duin**, Le visiteur découvre d'une part, l'histoire du château de Vufflens et de Jaquette Duin et d'autre part, les richesses naturelles, culturelles et paysagères du vallon de la Morges. Un voyage raconté à travers le temps, de la formation des Alpes à nos jours, qui permet d'observer la faune et la flore d'aujourd'hui. À chaque poste, le visiteur découvre d'abord une courte histoire racontée par Jaquette Duin. Elle crée les liens entre l'histoire, la culture, les paysages, la faune et la flore.

### « Le parcours de l'eau aux moulins »

Ce parcours nous emmène de Vaux-sur-Morges à la patinoire. Cette fois, c'est guidé par un personnage fictif du moulin, le **meunier Tudor**. Le visiteur découvre d'une part les moulins et leurs différentes fonctions, et d'autre part les richesses naturelles, culturelles et paysagères du vallon de la Morges à travers la thématique de l'eau. À chaque poste, le visiteur découvre d'abord une courte histoire racontée par Tudor, et crée les liens entre les moulins, la culture, les paysages, la faune et la flore.

À ce jour, l'ancien sentier est totalement rénové. Sa prolongation en direction de Vaux-sur-Morges est en cours de réalisation. Sur ce dernier tronçon, un ouvrage d'art devra être reconstruit. En effet un pont enjambant un petit



Extraits des visuels du parcours de l'eau aux moulins.

l'affluent de la Morges est en train de s'effondrer, rongé par l'érosion. Sa reconstruction sera faite rapidement pour ne pas retarder l'ouverture de ce nouveau tronçon. Cependant un complément de financement doit encore être trouvé. Bien qu'ayant tenu compte d'éventuels imprévus, la taille de ce tronçon a mis à mal cette réserve.

Les nouveaux panneaux didactiques sont en cours de fabrication, leurs supports également. Ces éléments seront installés d'ici la fin du printemps, ce qui nous permettra de finaliser cet important chantier.

Dans notre prochain bulletin, nous aurons le plaisir de vous communiquer la date de l'inauguration officielle de cet ouvrage. Dans l'intervalle, nous vous souhaitons d'ores et déjà, de très belles balades sur ces parcours.

*Jean-Pierre Morisetti*  
Président

## La voie verte sur les quais à Morges ... vraie ou fausse bonne idée ?



Nous nous sommes intéressés au tracé de la voie verte projetée sur les bords du lac à Morges.

A quoi ressemble ce projet du point de vue du piéton, promeneur, voire cycliste occasionnel, que nous sommes ?



Globalement, le préavis municipal prévoit sur le territoire morgien une voie en dur de 3 mètres de largeur pour les cycles et une piste de gravier et de terre plus étroite pour les promeneurs. Le projet complet visera à relier St-Prex à Lutry en passant par Morges.

Devant le port du Petit-Bois, la voie pour cycles rapides prévue serait sinueuse alors que les pistes cyclables existantes, sur la route à la sortie de Morges vers St-Prex sont larges et directes. Dans le Parc de l'Indépendance, les vélos rapides passeraient sur le seul chemin en dur existant, ainsi que sur le pont étroit qui traverse la Morges et qui actuellement est emprunté par la plupart des promeneurs.

Sur le quai devant le Casino, les piétons devraient marcher sur un chemin de terre et gravier côté voitures alors que les vélos et trottinettes électriques utiliseraient la voie en dur côté lac.

Dans la Baie de l'Église, sur le quai Igor-Stravinsky, la création de places de jeux avec des bancs sur le chemin, rendrait la circulation plus sinueuse et étroite et augmenterait ainsi les risques de conflits et d'accidents.

Le projet est présenté comme une réalisation pour tous, mais au vu des documents consultés à ce jour, il s'agirait avant tout de créer une voie de circulation pour cycles rapides, notamment pendulaires, sportifs souvent en transit. Les piétons, largement majoritaires y sont malmenés.

Nous avons cherché des exemples de voies vertes pour nous rendre compte de la réalité d'un tel concept. Pour cela, nous sommes allés à Genève, sur la voie construite sur le nouveau tunnel de chemin de fer enterré du CEVA qui part vers la France.

Sur cette réalisation à Genève, la voie verte pour les cycles est en dur et bien séparée du chemin pour piétons. De nombreux vélos ou trottinettes électriques rapides

circulent librement, sans risque et sans encombre. Les piétons, eux cheminent sur une piste de terre et de gravier. Un groupe de personnes âgées en fauteuil roulant que nous avons rencontré estime que ce n'est pas l'idéal pour les personnes à mobilité réduite ni pour les poussettes. Une dame âgée ne supporte pas le gravier et est obligée de marcher sur la voie des vélos. Selon des amis qui habitent dans le voisinage, il est malheureusement trop risqué de s'y promener à vélo en famille, même si des contrôles de vitesse sont régulièrement organisés par la police qui doit souvent sanctionner.

Cette réalisation genevoise est une voie rapide pour vélos, un paradis pour les cycles rapides et pressés ... mais pas pour les promeneurs. Ce n'est pas cela que nous souhaitons pour Morges. Nos quais de Morges sont un lieu de promenade et de détente pour tous, familles avec enfants à pied ou à vélo, personnes âgées, sportifs mais aussi un pôle d'attraction touristique.

Souhaitons-nous vraiment que ces quais deviennent une voie de circulation pour cycles rapides et que les promeneurs et utilisateurs actuels, beaucoup plus nombreux mais aussi plus vulnérables, soient obligés de se serrer sur une piste étroite en terre et gravier ? Poser la question, c'est bien y répondre – avec ce projet tel qu'il est prévu, – les quais sur de nombreux tronçons étroits, comme c'est le cas dans la Baie de l'Église par exemple, perdraient leur caractère de promenade et de détente.

Ne faudrait-il donc pas plutôt accepter le statu quo dans certaines parties du parcours de cette voie verte, en préservant leur caractère de promenade agréable pour piétons, tout en tolérant les cyclistes « promeneurs » et en faisant passer les cyclistes en transit ou pressés sur les voies cyclables déjà existantes sur les rues de Morges ?



Celles-ci devraient encore être améliorées et mieux sécurisées pour que tous les cyclistes pendulaires, professionnels et sportifs, à vélos ou trottinettes électriques, puissent traverser la ville rapidement et sans encombre.

Vouloir résoudre le problème de la circulation cycliste à Morges en sacrifiant une promenade principalement piétonne où il fait bon flâner au bord du lac, en créant à la place une voie de circulation pour cycles rapides n'est pas une solution. Les quais doivent rester un lieu de détente et de convivialité pour les promeneurs de tous âges, qu'ils soient piétons ou à deux roues.

À Morges, une autoroute traverse déjà la ville. Par pitié, ne nous en faites pas une deuxième sur les quais qui doivent rester un espace paisible pour promeneurs.

*Christian Hugonnet, Président de l'ASBM,  
Alain Gut, membre du comité ASBM*

## Nos amies les bêtes



Après avoir gambadé une année, le voici en cage



Quel avenir pour ces futurs sans-abris ?

## René Morax (1873-1963) est à l'honneur à Morges pour son 150<sup>ème</sup> anniversaire



René Morax à son bureau.

Poète et écrivain, homme de théâtre et fondateur du Théâtre du Jorat à Mézières, passionné de culture et membre fondateur du Musée Alexis Forel, René Morax a toujours maintenu un lien fort avec sa ville natale, que ce soit comme lieu de résidence durant sa jeunesse ou comme port d'attache entre les nombreux voyages dont sa carrière fut truffée. Avec un riche programme de rencontres, spectacles, balade culturelle, visite à Mézières et concerts, le Musée Alexis Forel tient à marquer cet anniversaire et à le partager avec toutes et tous en mai 2023.

« Très rares sont les artistes qui peuvent se targuer d'avoir été fidèles le plus clair de leur vie à leur ville natale et à la maison paternelle. René Morax est l'un d'entre eux », écrivait le professeur Pierre Meylan dans son livre *René Morax et son temps*. Car René Morax et Morges, c'est en effet l'histoire d'une affection réciproque : malgré de nombreux voyages à travers l'Europe, le dramaturge n'a jamais rompu le lien qui l'unissait à cette ville dans laquelle il a grandi et travaillé. L'occasion de revenir sur



Le Théâtre du Jorat, entrée du public, années 1920.

quelques points marquants qui unissent la Coquette à l'un de ses citoyens les plus créatifs.

### Un cadre de travail idéal et vivant

Pour René Morax, Morges a toujours été un lieu privilégié d'inspiration. La proximité du lac qu'il admire chaque jour et des vignes de son grand-père dont il se souvient avec une douce mélancolie marquent l'imaginaire de l'auteur



Affiche d'Aliénor, dessin Jean Morax, première création en 1910.

en devenir. Ces éléments se retrouveront en arrière-plan de nombre de ses pièces, parmi lesquelles on peut citer *Aliénor*, *Tell* ou *La Terre et l'Eau*. Le château de la ville, massif et imposant, lui inspirera une forteresse où serait passé Charles le Téméraire. Les rives de Morges et ses habitants seront parfois même transformés par le dramaturge en décor principal de pièces locales comme la satirique *Nuit des Contre-Temps*, l'amusant *Tir de Morges*, ou la féerique *Nuit morgienne*.

Si René Morax écrit une large majorité de ses pièces à Morges – même celles dont le récit ne s'y déroule pas –

c'est peut-être parce qu'il bénéficiait dans cette ville d'un cadre de travail idéal. La maison et le jardin qui l'ont vu grandir, propriété de son père, resteront dans la famille et joueront un rôle important dans la vie de l'auteur. C'est avant tout un repère stable dans sa vie animée de tant de déplacements. Mais c'est aussi un environnement rempli de chaleureux souvenirs d'enfance et de soutien amical. Son entourage y défile. Chez lui, René Morax reçoit un cercle d'artistes d'envergure tant régionale qu'internationale : la présence régulière d'Arthur Honegger, de Gaston Faravel, d'Aloys Hugonnet, du couple Forel, mais aussi d'Ignace Paderewski et d'Igor Stravinsky transforme le 27 Rue Louis-de-Savoie en un lieu culturel et social important de la commune.

Ce groupe d'illustres amis sera aussi celui que René Morax retrouvera dans le cadre de la Société du Vieux Morges. Fondée en 1915, cette association s'était donné pour but de rassembler et de conserver divers documents, objets, photos et autres œuvres liés à l'histoire de la ville. Un « musée du Vieux-Morges » créé en 1918, plus tard transformé en l'actuel Musée Alexis Forel, verra le jour pour exposer les collections créées au fil du temps. D'abord membre du comité, René Morax deviendra rapidement président de l'association et en fera régulièrement sa promotion dans les journaux locaux.



## Une admiration partagée

Enfin, Morges est pour René Morax un terrain d'expérimentation. C'est au Casino qu'il monte ses premières créations. *La Nuit des Quatre Temps*, pièce dont les représentations débutent en novembre 1901, attire un large public qui se déplace volontiers depuis Lausanne pour assister à ce drame poignant dont la critique régionale ne cesse de vanter la force et la beauté. En 1902, René Morax réitère l'expérience avec sa « farce villageoise » *Les Quatre Doigts et le Pouce*. Le public est au rendez-vous mais les journaux locaux sont cette fois-ci plus réservés, soulignant l'humour facile et parfois vulgaire vu comme indigne d'un tel auteur. Taquineries de bonne guerre qui ne terniront nullement l'image de l'auteur auprès des Morgiens puisque, durant toute la carrière de René Morax, la presse comme les autorités communales ont régulièrement eu l'occasion d'exprimer leur admiration et leur reconnaissance pour cet enfant de Morges qui a fait rayonner le nom de sa Ville loin à la ronde. En 1953, le dramaturge est fait bourgeois d'honneur. En 1962, c'est un buste commémoratif à son image qui sera installé aux abords du temple. Dix ans après sa mort, la ville lui rend hommage en organisant le centenaire de l'auteur.

## Un mois de mai dédié à René Morax

Aujourd'hui, René Morax est à nouveau célébré à Morges : le programme des festivités organisées par le Musée Alexis Forel est à découvrir dès le mois d'avril sur le site [www.museeforel.ch](http://www.museeforel.ch) et comprendra notamment un nouveau parcours culturel nommé *En Balade à Morges* avec René Morax, qui emmènera les intéressés sur les pas du dramaturge du 5 au 26 mai 2023. À vos agendas !

Yvan Schwab  
 Directeur du Musée Alexis Forel  
 Marie Vanolli  
 Stagiaire en charge des recherches

Affiche de *La Dîme*, dessin Jean Morax, 1903.

# 150 ans de formation à Marcelin

## 1. 100 ans de l'école d'agriculture.

Ce **10 septembre 2022** furent fêtés à Marcelin les 150 ans des écoles de ce site. Il s'agit respectivement de 30 ans pour le gymnase, 20 ans pour l'école professionnelle, et glorieusement, **100 ans pour l'école d'agriculture**. Ce qui fut un jour de fête put aussi être un jour d'adieu, puisque l'arrêt de cette école d'agriculture est maintenant programmé, alors qu'elle fut l'une des premières de Suisse.

Ces dernières réjouissances et commémorations ont été fêtées par des portes ouvertes et démonstrations, par la tenue d'un marché paysan et une remarquable partie officielle, lors de laquelle le Conseiller fédéral, Guy Parmelin, lui-même ancien élève de l'école d'agriculture, a eu l'occasion de s'exprimer et de mettre en avant les acquis et succès de la formation dans ce site.

Il nous appartient de revenir sur l'historique de l'école d'agriculture, centenaire, mais appelée à prochainement disparaître.

## 2. Historique de l'école d'agriculture à Marcelin 100 ans ! La genèse

Si le début de l'enseignement agricole officiel avec cours d'hiver a eu lieu à Lausanne, rue de la Mercerie en 1870, c'est en 1922 que l'École d'agriculture cantonale fut transférée à Morges sur le site de Marcelin. Les stations agricoles y furent créées et l'enseignement ménager rural établi.

La lecture des archives évoque le développement politique de ce projet d'importance, et ce, à une époque où la population rurale était conséquente. Ainsi en 1920, le Grand Conseil vota à l'unanimité ce projet, alors que l'opinion n'y était pas unanimement favorable <sup>1</sup>.

### Portée politique d'alors !

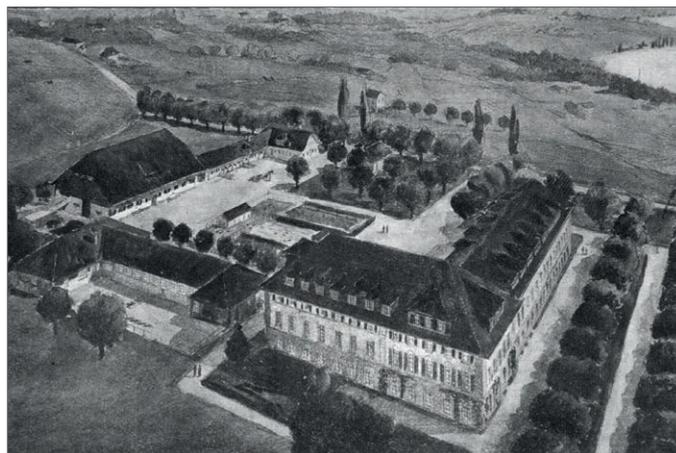
La lecture des actes et discours est révélatrice du contexte politique <sup>2</sup>. Discours du conseiller d'État Porchet à l'inauguration de l'école de Marcelin : « *La journée de travail de l'ouvrier est moins longue et le salaire plus élevé. Mais pour cela, élève agriculteur, tu devras abandonner une large part de ta liberté de travail et d'opinion pour te plier à la discipline rigoureuse de l'atelier moderne et à celle, plus rigide encore, des syndicats ouvriers. Ne te laisse pas non plus attirer par le miroir trompeur de la vie facile et des plaisirs des villes.* »

Pour le rapporteur de la commission du Grand Conseil « Ce domaine présente de nombreuses qualités, dont une situation géographique excellente à quelques minutes d'une gare importante, et une vue magnifique sur les Alpes. Une superficie suffisante, un domaine formant un tout homogène et en même temps bien indépendant, qui

existe dans certaines proportions, du domaine en vigne et en bois. Les bâtiments pourront être édifiés à proximité de la route cantonale, sur un terrain largement incliné vers le lac, avec une vue bien dégagée de tous côtés et embrassant l'ensemble du domaine <sup>3</sup> ».

L'inauguration a lieu le 18 novembre 1922, journée froide et pluvieuse. Dans leur article, les journalistes passent les diverses fonctions du bâtiment, décrivent avec soin le réfectoire, les dortoirs, les salles de classe. Certains ne peuvent s'empêcher de plaisanter sur la *porte des soupirs* séparant les filles et les garçons. Mais tous sont d'accord pour déclarer que cette école est une réussite complète. L'euphorie, les accents les plus lyriques donnent le ton de ces comptes-rendus.

Le projet retenu était l'œuvre de l'architecte Georges Epitoux, dont la vue idéalisée qu'il a remarquablement produite en 1922 figure ci-dessous.



Vue idéalisée de Marcelin, par Georges Epitoux

## 3. Évolution

A l'image de notre société, de notre culture et de notre économie, mais aussi de l'agriculture qui a vécu tant de mutations, et à l'exemple de la population agricole qui ne représente plus que 5 % de la population totale, les structures ont su évoluer et leur formation professionnelle avec. Ainsi, et en raison notamment de la baisse des effectifs et des investissements à réaliser, en 1996, les élèves agriculteurs sont transférés de Marcelin à Moudon (Grange-Verney). Cette décision abrupte annonce de profondes mutations concernant l'enseignement du secteur primaire, dont le nombre d'apprenti-e-s diminue. Elle fut l'objet de multiples interrogations, tant au niveau du Grand Conseil, qu'au sein des campagnes, vu l'identité propre, et l'importance que représente Marcelin pour les agriculteurs vaudois.

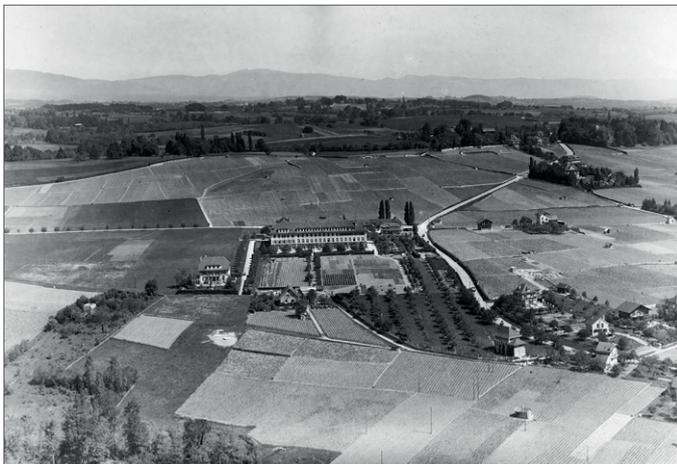
Toutefois, en échange, la construction des importantes écoles post-obligatoires, gymnase et école profession-

nelle, décidée en période de crises voici 20 ans, a permis de renforcer l'attractivité du site et d'y développer de nouvelles facilités tant pratiques que pédagogiques. Rappelons qu'aujourd'hui, ce sont près de 5000 élèves qui fréquentent le site hebdomadairement. L'identité de l'endroit s'est renforcée et la formation au niveau post-obligatoire s'y est définitivement établie.

En parallèle, nous n'oublions pas que l'enseignement ménager et familial (**les Marcelines**) s'y est encore développé en accueillant de nouvelles professions, telles que gestionnaires en économie familiale (GEF). L'enseignement et la formation professionnelle de base dans le secteur viticole restent alors dispensés sur le site ; qui gagne en importance et en attractivité. La maturité professionnelle technico-agricole, qui représente alors une nouvelle filière de promotion professionnelle supérieure très attractive, y est introduite.

Pour les formations agricoles de base, durant ce siècle d'enseignement, des centaines de familles d'agricultrices et agriculteurs ont su s'y former et s'y rencontrer. Entre cours théoriques en salles de classe ou travaux aux écuries, ateliers mécaniques ou menuiseries, mais aussi foirinettes à Morges. Cet enseignement agricole fut particulièrement coté pour tout professionnel de la terre, voire un passage obligé vers de nouveaux horizons. Ainsi, un ancien expert me signalait la qualité de sa classe de Marcelin qui avait permis de « **sortir 4 préfets** » ! De même, si modestement je me souviens, mes deux grands-parents, mon papa et ma maman, puis mon frère ont acquis leur formation agricole ou ménagère dans cette école.

Les associations d'anciens élèves de Marcelin représentent tant d'opportunités de rencontres, fêtes et soutien ; ainsi, les jubilaires se retrouvent à l'occasion de promotions et de remises de diplômes. Elles représentent encore aujourd'hui une force de soutien et de nouvelles propositions en faveur du développement de la formation et de la politique agricole.



L'école d'agriculture de Marcelin et ses domaines dans les années 1950

#### 4. Perspectives

Le Conseil d'État a récemment décidé que la formation des métiers de la terre se concentrera sur deux sites, dont Marcelin est exclu. Changins (Nyon) accueillera, en collaboration avec la Confédération, les cultures spéciales (viticulture, arboriculture, cultures maraîchères) et toute la filière de formation et de recherche en viticulture. Un pôle dédié à l'agriculture sera créé à Moudon. Le site de Grange-Verney à Moudon, abritera pour sa part la formation agricole et l'administration de la Direction générale de l'agriculture, ainsi que les entités partenaires.

Cette décision politique de début octobre 2020, condamne ainsi la formation agricole à quitter le site de Marcelin pour rejoindre définitivement les 2 autres lieux de formation vaudois. On évoquera certes souvenirs et regrets, mais nous saurons espérer que la formation professionnelle agricole vaudoise restera soutenue comme elle le mérite. Gageons que cette évolution permettra de garantir le niveau de compétences et de qualité que l'enseignement agricole de Marcelin a permis d'offrir à toutes et tous, durant ces cent dernières années.

*Philippe DERIAZ,  
Enseignant et ex-doyen à Marcelin*

<sup>1</sup> On retiendra que c'est le moment idéal « pour réaliser ce projet, non seulement dans l'idée de redorer l'image d'une agriculture vaudoise mourante. Mais aussi dans le but de motiver au travail une jeunesse découragée ou encore pour maintenir les traditions nationales, pour tenter d'enrayer l'exode rural et aussi pour former des paysans qui seront de bons citoyens. »

<sup>2</sup> Pour développer et répandre cet enseignement agricole, tout ce qu'on fera pour fortifier l'esprit d'attachement à la terre à cette époque et à ses traditions sera une œuvre féconde. L'école de Marcelin sur Morges est comme une plateforme de l'esprit national. C'est un pas gagné sur l'ennemi, l'ennemi, c'est peut-être le phylloxéra, mais aussi Lénine et ses adeptes.

<sup>3</sup> Le rapporteur de la Commission révèle l'attitude exemplaire des autorités de Morges. Merci à la Municipalité qui a consenti à des sacrifices considérables pour faciliter l'établissement de l'école d'agriculture. Non seulement la commune de Morges offre à l'État des terrains à un prix très modeste, mais elle prend en charge l'amenée d'eau sous pression et les fouilles pour conduite de gaz et d'égout. En outre, elle fournira l'eau au prix réduit de l'eau industrielle. Elle devra fournir gratuitement le sable et le gravier nécessaires aux constructions et les marchandises à prendre au dépôt de la commune au Boiron.

---

## PRIX DU MERITE 2023

---

Tous les 2 ans, l'ASM attribue son Prix du Mérite à un bureau d'architecte qui a réalisé un projet récent à Morges. Il ne s'agit pas d'un réel concours architectural, mais plutôt d'un coup de cœur manifesté par les personnes qui veulent bien répondre au questionnaire ci-dessous. (Membres de l'ASM ou autres intéressés)

Les ouvrages sont photographiés tels qu'un piéton peut les voir. Les photographies sont là pour permettre d'identifier les ouvrages.

Vous pouvez retrouver ces mêmes photos en couleur sur notre site internet: [www.asm-morges.ch](http://www.asm-morges.ch).

Faites votre choix parmi les 18 objets suivants et renvoyez le coupon-réponse (dernière page de ce fascicule) ou répondez sur notre site internet.

### Procédure pour l'attribution du prix :

- Chaque participant au vote dispose au maximum de 3 voix. Il peut donc voter pour une, deux ou trois des réalisations présentées dans ce bulletin.
- Chacune des trois voix a le même poids.
- Votre comité dépouillera les bulletins.
- Le **Prix du Mérite ASM 2023** sera attribué à la réalisation architecturale ayant recueilli le plus grand nombre de suffrages. Le résultat sera publié sur le site de l'ASM et dans notre prochain bulletin.

1.

---

#### Immeuble d'habitation et parking souterrain

Rue des Charpentiers 30  
Chiché Architectes SA, Lausanne

---



2.

---

#### Immeuble de 162 logements, bureaux et commerces

Place de la Gare 1  
Pool Fehlmann + Magizan

---



3.

---

#### Bâtiment de 99 logements sur 7 niveaux

Quartier de l'Eglantine  
J. B. Ferrari et Associés, Lausanne

---



4.

---

#### Bâtiment de 29 logements sur 7 niveaux

Quartier de l'Eglantine  
Itten + Braechbühl SA, Lausanne

---



5.

**Bâtiment de 53 logements sur 7 niveaux**

Quartier de l'Eglantine  
Itten + Braechbühl SA, Lausanne



6.

**Bâtiment de 26 logements sur 7 niveaux**

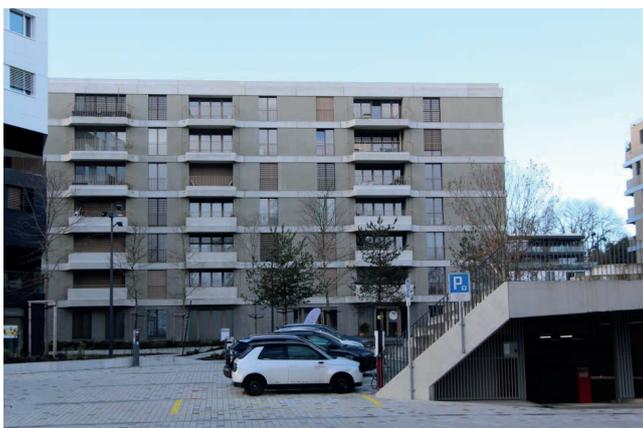
Quartier de l'Eglantine  
Wilmotte & Associés SAS, Paris



7.

**Bâtiment de 38 logements sur 7 niveaux**

Quartier de l'Eglantine  
Magizan SA, Lausanne



8.

**Bâtiment de 26 logements sur 6 niveaux**

Quartier de l'Eglantine  
Magizan SA, Lausanne



9.

**Bâtiment de 23 logements sur 5 niveaux**

Quartier de l'Eglantine  
Wilmotte & Associés SAS, Paris



10.

**Nouvel espace polyvalent, le Cube**

Avenue de Vertou 2  
MAK Architecture, Zurich



11.

**Agrandiss. , assainiss. du théâtre et du conservatoire**

Avenue de Vertou 2

Architecture et Retail Rites SA, Lausanne



12.

**Transformation d'un immeuble de 30 logements**

Chemin A.-L. Buvelot 18 - 20

Fehlmann Architectes SA, Morges



13.

**Bâtiment de 9 appartements**

Avenue de Chanel 22

Sennwald Architectes SA, Lussy



14.

**Immeuble mixte, hôtel, commerces**

Avenue de Plan 12

Espacité Sàrl, Morges



15.

**Immeuble artisanal avec dépôts**

Avenue de Riond-Bosson

Norwood SA, Crissier



16.

**Immeuble mixte commerce, artisanat et logements**

Chemin A.-L. Buvelot 1

Berger, Sabatel, Damien BSD SA, Echandens



17.

**Transformation et surélévation d'une villa**

Chemin du Chêne 4

Atelier Zéro 2 SA, Lausanne



18.

**Réaménagement des Jardins de Seigneux**

Architecture du Paysage, Aran



**Bulletin réponse**

J'attribue mes trois voix aux réalisations suivantes :

- première voix : réalisation no
- deuxième voix : réalisation no
- troisième voix : réalisation no



A retourner jusqu'au **6 mai 2023** à :

**ASM**  
**Case 6**  
**1110 Morges 2**

ou votez jusqu'à la même date sur notre site :

<https://www.asm-morges.ch/prixdumerite>

## Mises à l'enquête

La Commune de Morges, moins de 4 km<sup>2</sup>, n'offre plus que de rares terrains constructibles. Alors de plus en plus de bâtiments, notamment des villas, sont démolis pour laisser la place à des constructions plus importantes qui permettront de multiplier le nombre d'appartements. Cette densification est nettement visible à la rue Aloïs-Hugonnet, par exemple, qui, en quelques années, a changé de visage. Chaque parcelle sera bientôt occupée par un bâtiment plus volumineux et son parking en sous-sol.

### **Av. Aloïs-Hugonnet 20 – Démolition du bâtiment ECA 2550, construction de deux immeubles d'habitation et d'un parking**

La démolition de la villa de 3 appartements sise au numéro 20 va permettre la réalisation de 9 appartements répartis dans deux nouveaux bâtiments.

Les nouvelles constructions vont nécessiter l'abattage d'une dizaine d'arbres fruitiers remplacés en majeure partie par des arbustes.



### **Av. Jean-Jacques-Cart 6 – Ch. du Pré – Démolition du bâtiment ECA N° 1291, construction de 2 bâtiments minergie avec un total de 13 logements**

Si ce projet n'implique que la démolition d'une modeste villa, par contre une quinzaine d'arbres seront abattus et remplacés.



### **Ch. Emile Kupfer 3 – Démolition de la villa, construction d'un immeuble de 3 appartements**

Le processus de démolition continue. Il s'agit ici de la villa appelée «Brise de monoxyde» en raison de sa proximité avec l'autoroute.



### **Av. de Chanel 29 – 2 immeubles en PPE pour un total de 12 appartements**

Dans ce projet, pas de démolition, seuls quelques arbres vont disparaître.

## Mises à l'enquête

### Ch. Grosse-Pierre 1 - Création de deux salles de classe d'éducation nutritionnelle

Il y a 2 ans, nous avons écrit à la Commune regrettant que les toitures des bâtiments du Quartier des Halles soient couvertes de tuyaux et gaines.

Aujourd'hui, nous faisons opposition à la pose de gaines de ventilation sur la toiture des deux salles de classe mises à l'enquête. Nous demandons aussi que la totalité de la toiture soit végétalisée, y compris la partie revêtue de panneaux photovoltaïques dont le rendement sera amélioré.

### Grand-Rue 35 - Création d'un logement dans les combles

Pour accéder aux combles de cet immeuble noté 2 au recensement architectural, il faut emprunter un magnifique escalier de bois. Paul Bissegger le cite comme élément remarquable dans son ouvrage «Ville de Morges». Nous avons écrit à la Commune pour exiger que toutes les mesures soient prises durant la durée des travaux afin que l'escalier, aujourd'hui seul accès aux combles, n'en souffre pas.

### Rue Louis-de-Savoie 8 - Changement affectation de chambres d'hôtel en 17 studios

L'Hôtel de Savoie cesse son activité. Des studios, dont quelques-uns inférieurs à 15 m<sup>2</sup>, remplaceront les chambres d'hôtes. Une surface de 15 m<sup>2</sup> pour un studio équipé d'une salle d'eau et d'une cuisinette nous paraît quelque peu étriquée pour vivre.

*Aristide Garnier*

## Rue des Vignerons 13

En mai 2016, la Municipalité accordait un permis de construire pour la réalisation de deux bâtiments de 54 appartements sur les parcelles 704 et 705 à la rue des Vignerons 13. La cave coopérative qui occupait les lieux venait d'être démolie.

Aujourd'hui, soit quelques six années plus tard, nuls travaux n'ont été encore entrepris. Le terrain semble être devenu une décharge, une déchetterie.

En attendant la réalisation d'un immeuble ne serait-il pas possible d'occuper ces lieux situés en pleine ville de manière plus intelligente et surtout plus sympathique : jardins, place de jeux, ...

*Aristide Garnier*

## Quizz

### Connaissez-vous Morges ?

1. Quel est le nom de Morges en allemand ?
2. Quelle particularité architecturale du vieux port a permis, en 1879, à François-Alphonse Forel de résoudre l'énigme de l'Europe vieille de 23 siècles ?
3. Quel droit LL.EE. de Berne accordent-ils à Morges en 1542 ?
4. Née à Morges en 1904, soprano de renommée internationale, elle revient dans sa vie natale en 1948 comme institutrice au Collège du Bluard. Qui est-ce ?
5. Monay, Muret, Fleury, Carrard : quel métier ces messieurs exercent-ils au début du XX<sup>e</sup> siècle ?

*Quizz proposé par Jean-Paul Perrin*

**Réponses** à la page 22



## Les guides de Morges

### Les guides de Morges par leur Président

J'ai rejoint le groupe des guides un jour d'arrière-automne 2010 lors d'une visite à l'abbatiale de Payerne. A cette époque, le groupe comptait dix-huit guides. Ils se retrouvaient une fois par mois pendant l'hiver pour des réunions en partie administratives, mais aussi pour offrir des exposés sur des sujets divers en lien plus ou moins proche avec la ville de Morges. Ces exposés présentés par les guides eux-mêmes ou par des intervenants extérieurs, étaient ouverts au public et avaient lieu dans la salle des combles de l'ancien collège de Couvaloup.



Les aléas de la vie d'un groupe et certains départs ont fait qu'un jour, nous n'étions plus que cinq guides. Nous avons alors lancé un appel à du renfort et de nouvelles forces se sont présentées et nous ont rejoints pour constituer le groupe tel qu'il est à ce jour, à savoir dix guides. Malgré les changements de structure mentionnés, la mission première de notre groupe demeure celle de délivrer des visites gratuites en été, sans inscription préalable, à des personnes intéressées ou encore, celles proposées par Morges Région Tourisme (MRT) à des groupes, des amicales ou des associations.

Un petit panel de nos propositions : en premier lieu il y a bien sûr la visite générale, celle qui met l'accent sur l'histoire de la ville, à travers les périodes savoyarde, bernoise ou plus récente, sur le rôle commercial impor-

tant de notre ville idéalement construite sur la route Italie - Bourgogne - Flandres et sur de nombreux endroits caractérisés par leur architecture remarquable ou leur rôle politique et social importants. A ces visites générales, s'ajoutent des visites thématiques qui insistent davantage sur certains points spécifiques que les visites générales ne font qu'effleurer.

L'une d'elles nous fait voir Morges depuis le haut en direction d'Échichens, une autre met l'accent sur certaines maisons et belles demeures dont l'architecture mérite une description approfondie, une autre concerne les diverses églises de notre ville, une autre évoque des personnalités célèbres qui ont vécu à Morges et animé la vie artistique, scientifique, politique ou autre. Deux autres visites précisent le lien indéfectible qu'a notre ville avec le Léman ou avec la rivière qui lui a donné son nom.



A mentionner la collaboration enrichissante, fructueuse et amicale avec MRT, ainsi que son offre de visites de groupes, au château et au musée Forel, pour l'ouverture bienvenue de leurs portes à notre passage. Un merci tout particulier à tous les propriétaires privés qui nous mettent à disposition leur sésame pour ouvrir quelques portes cachant des merveilles en principe inaccessibles au public.

*Charles Gachet,  
Président des Guides de Morges*

### Les guides de Morges par l'ASM

Nous célébrons cette année, avec un peu de retard lié à la pandémie, le XX<sup>e</sup> anniversaire des guides de Morges. En réalité, c'est le 24 juin 2001 qu'ont eu lieu les premières visites guidées pour près de 400 chanteurs des rencontres chorales franco-suisse. Ces visites furent effectuées par les tout nouveaux et fraîchement formés « Guides de

Morges ». Cette prestation de guide avait été demandée par l'Office du tourisme de l'époque, devenu Morges Région Tourisme. Formation encadrée et dispensée par le MDA « Mouvement des Aînés », qui avait déjà formé des guides à Lausanne, Yverdon, Nyon et Montreux.

Le temps a amené vu passablement de changements dans leur structure, mais la mission est restée la même, présenter notre ville dans ses aspects des fois méconnus, souvent même oubliés et surtout qui restent à découvrir pour nos hôtes venant de l'autre bout du monde ou de nos plus proches contrées, voire également des Morgiens qui veulent connaître les subtilités architecturales et historiques de notre ville.

Dès la fondation de ce groupe, l'ASM a été partie prenante, parrainant des structures séparées certes, qui sont restées indépendantes dans leur gestion, mais avec un soutien de départ, un côté relationnel acquis au but premier : faire visiter Morges. A cette époque, il faut relever que l'entier

du comité de l'ASM fonctionnait comme guides. Une seule personne est en 2023 encore active depuis la fondation, Monsieur Philippe Schmidt, architecte passionné d'art et de culture, qui continue à dispenser son savoir lors de ses visites.

Si, avec la technologie et nos moyens interactifs, des visites virtuelles ou grâce au smartphone sont disponibles, l'éloquence du détail, de l'anecdote et le côté humain apporté par les guides, font que leurs prestations ne sont pas près de disparaître.

A vous toutes et tous, guides de Morges, à Charles Gachet, votre Président, j'adresse mes remerciements pour votre engagement et mes souhaits pour plusieurs années de bonheur dans votre mission au service de la culture et du patrimoine.

*Jean-Pierre Morisetti*

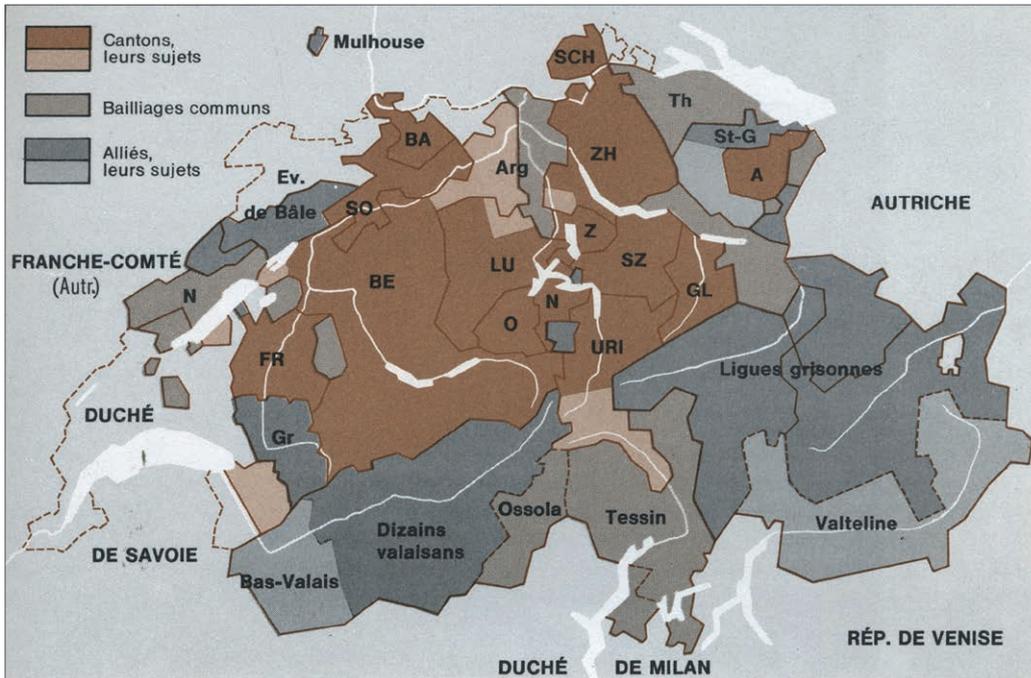


*Visite de Morges avec un guide - Photo Morges Région Tourisme (MRT)*

# Histoire de Morges, quatrième épisode

## Le contexte historique général

Carte tirée de l'histoire générale du XIV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, Ernest Gidey, Payot Lausanne 1974



LA CONFÉDÉRATION SUISSE EN 1513

Le comte de Neuchâtel s'étant montré favorable aux Français, les Suisses occupèrent son territoire, qui devint un bailliage commun et le resta jusqu'en 1529.

L'Europe du début du XVI<sup>e</sup> siècle est un véritable puzzle dont les grandes puissances tentent de s'approprier le plus grand nombre de pièces ! Les cantons suisses suivent le mouvement qui est remis en question par la défaite de Marignan (1515). Leurs ambitions de conquêtes se muent en mercenariat, notamment avec la France : La *Paix perpétuelle* complétée cinq ans plus tard par l'Alliance perpétuelle (1521). Un autre événement bouscule l'Europe : Charles Quint est élu empereur du Saint-Empire romain germanique. Possédant par les héritages paternels et maternels, l'Espagne, les Pays-Bas, (y compris la Belgique) l'Autriche, le royaume de Naples et, avec la conquête de l'Amérique centrale et du Sud, il est le souverain le plus puissant de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à son abdication en 1556, en faveur de son frère Ferdinand I<sup>er</sup> et son fils Philippe II. Fervent catholique, il devra lutter contre la nouvelle confession chrétienne : le luthéranisme.

Ce mouvement de plus en plus puissant, appelé le *protestantisme*, va briser partiellement son autorité qui aboutira à la *Paix religieuse d'Augsbourg* en 1555. Cet acte annonce la division religieuse de l'Allemagne ; mais encore la diffusion de cette doctrine dans les pays scandinaves et en Suisse.

## L'envahissement du Pays de Vaud et de Morges ?

Émile Kùpfer, en quelques phrases résume l'invasion bernoise.

*Il y a peu d'exemples d'une annexion aussi rapide et aussi facile que celle du Pays de Vaud, a dit un écrivain vaudois. Le vendredi 28 janvier 1536, l'armée bernoise en marche vers Genève s'emparait de Morges sans coup férir. Quelques bandes de mercenaires italiens, qui couvraient la ville sur la ligne de la Venoge, s'étaient enfuis à son approche. Morges ne put donc que se soumettre et les députés de la ville se rendirent au camp des Bernois, à Saint-Julien, le 6 février. Ils demandèrent tout d'abord à n'être pas contraints en matière de foi, ce qui leur fut accordé, à la condition que l'Évangile puisse*

*être librement prêché dans leurs murs. Leurs franchises furent confirmées ; après quoi, ils prêtèrent le serment de fidélité à LL. EE.*

Mais quelles furent les raisons de cet envahissement ? Les Bernois venant du Nord n'étaient, tout de même, pas les hordes déchaînées de Huns ? Quoi que<sup>1</sup> .

Il faut remonter aux guerres de Bourgogne pour comprendre l'enchaînement de certains événements qui amèneront, par étapes successives, à cette conquête.

Charles le Téméraire ambitionne de recréer la Lotharingie des Flandres à l'Italie. Il se heurte au roi de France Louis XI, aux Habsbourg, qui convoitent la couronne impériale et... à Berne qui lui barre la route de l'Italie. Les confédérés créent une coalition anti-bourguignonne et déclarent la guerre à Charles. Ils attaquent les possessions d'une famille vassale de la Savoie en s'emparant de Grandson, Orbe, Montagny, Echallens en avril 1475. Les Bernois accaparent aussi Aigle et une partie du Chablais.

<sup>1</sup> La décision du Conseil de Berne, du 21 octobre 1475, donnée aux troupes bernoises, est de saccager et raser toutes les villes, châteaux et villages qu'ils trouveront sur leur route, ceci afin d'affamer et terroriser les populations. Le bilan en est une diminution sensible pour longtemps de la population du pays de Vaud.

En octobre, les confédérés déclarent la guerre à Jacques de Savoie et massacrent les garnisons des Clées et de la Sarraz. Les défaites cuisantes du Téméraire à Grandson puis Morat (juin 1476) entraînent une conquête du pays de Vaud, pays dévasté, pillé, rançonné. La duchesse Yolande de Savoie<sup>2</sup>, alliée au Bourguignon, récupèrera le pays de Vaud moyennant une lourde rançon. Mais Berne conservera l'emprise sur Aigle, Ollon, Bex et les Ormonts.

Alliée aux Fribourgeois, Orbe, Echallens, Montagny-sur-Yverdon, Grandson et Morat passèrent en baillage commun.

Le pied du plantigrade est déjà posé. La situation politique se complique. La ville de Lausanne rêve d'indépendance et conclut un traité de combourgeoisie avec Berne et Fribourg en 1525. L'année suivante Genève signe un traité similaire.

La montée du protestantisme crée une scission entre les Vaudois catholiques et les Bernois réformés.

En 1530, Berne accourt vers la Genève protestante assiégée pour la soutenir des attaques de la Savoie papale. Le traité de Saint-Julien met un terme à l'expédition : le duc de Savoie met en gage le pays de Vaud comme garantie du traité. Ce qui signifie qu'en cas de menace, Berne et Fribourg obtiendraient le droit de s'emparer du pays de Vaud... Mais Fribourg catholique, rompt son traité avec Genève en 1534. Berne prise en étau déclare la guerre au duc Charles III sachant que Genève harcelée s'est adressée à François 1<sup>er</sup> désireux de conquérir le duché de Savoie.

L'ours, représenté par Hans-Franz Naegeli<sup>3</sup> (1500-1579), lance ses ursidés dès le 22 janvier 1536 jusqu'au 2 février. Cette conquête prend la forme d'une promenade et ne dure que quelques semaines. Les terres de l'évêque de Lausanne sont les dernières conquises. Les Valaisans envahissent le Chablais et poussent jusqu'à Evian leur avancée. Les Fribourgeois, dès le 1<sup>er</sup> mars, prennent Romont, Rue, Châtel-Saint-Denis, Estavayer, la Molière, Surpierre, Attalens et Bossonnens. Ils abandonnent Vevey, La Tour-de-Peilz et Blonay.

Ainsi le pays de Vaud est réparti entre conquistadors protestants et catholiques, ce qui ne manquera pas d'inquiéter la Diète qui constate l'accroissement de la puissance bernoise.

Les ducs de Savoie tenteront vainement la reconquête jusqu'à la paix de Cateaux-Cambrésis de 1559.

À peine absorbé le pays est astreint de gré ou de force à la religion protestante. La fameuse dispute de religion en la cathédrale de Lausanne du 1 au 8 octobre 1536 en décidera ainsi. L'évêque a fui la ville. Les chanoines lausannois refusent de s'exprimer, les théologiens réformés remportent une victoire sans surprise. Aux côtés de Guillaume Farel, c'est surtout Pierre Viret qui soutient les positions protestantes. Calvin intervient relativement peu.

L'Édit de la réformation paraît le 19 octobre 1536 interdisant toute activité catholique. Le clergé et la populace doivent apostasier ou quitter le territoire vaudois.

Les églises sont dépouillées, les couvents pillés et démantelés. En réalité, la nouvelle religion passe plus rapidement dans les villes que dans les campagnes.

## Morges conquise

Ses citadins ont fait le gros dos durant ces périodes meurtrières et jusqu'à la réforme. Puis ils « subissent le colon » La ville n'est pas bien peuplée on dénombre 130 feux en 1459 ce qui signifie environ 600 personnes.

Le premier véritable recensement date de 1721 où l'on compte 1942 habitants ; en 1764 : 2385 habitants. Pour les siècles suivants le développement de la population devient exponentiel.

La cité est rattachée au grand bailliage de Moudon ; puis en 1539, elle devient indépendante comprenant le siège baillival au Château de Morges, avec Aubonne, Cossonay et Rolle.

Le *bailli* détient un rôle primordial dominant les autorités communales, formées elles, du conseil des Douze et des Vingt-Quatre.

Le chef de la ville est le *banderet*<sup>4</sup>, élu par la bourgeoisie, avec l'approbation de LL.EE.<sup>5</sup> Il préside les séances des conseils, sauf si le bailli s'en mêle, il détient la bannière de la ville, la clef du coffre de l'argent public et les sceaux officiels.

Le *métral* est d'abord, chargé de contrôler et sceller les poids et mesures dans les estaminets puis plus tard, vers 1770, également de s'occuper de la police des rues et des fontaines, des boucheries des moulins, des boulangeries

<sup>2</sup> Yolande (1434-1478) Duchesse de Savoie, puis régente du duché pour son fils Philibert. Elle est la fille de Charles VII, roi de France, et de Marie d'Anjou.

<sup>3</sup> Nägeli, outre sa conquête de Vaud, impose encore le protestantisme. Dans chaque paroisse les habitants, tenus d'assister à la *dispute* avec le vote du choix connu d'avance, sont en fait prisonniers de l'église car surveillés par les troupes bernoises. Curieusement à Echallens, ce sont les fribourgeois (catholiques) qui surveillent l'ordre et les paroissiens restent fidèles à l'ancienne foi !

<sup>4</sup> Qui sera appelé ultérieurement le banneret

<sup>5</sup> Abréviation de Leurs Eminences.

## Histoire de Morges, quatrième épisode (suite)

Le *grand langateur* se limite à la surveillance unique de l'impôt sur le vin : l'achat et la vente. Cette fonction est supprimée en 1738.

On trouve encore l'*officier de ville, le guet des hérauts, ffres, tambours, portiers de ville et les chasse-coquin*.

Ce qui représente une imposante armada de fonctionnaires, certainement imbus de leurs pouvoirs à guetter les moindres écarts.

Les contributions financières proviennent de taxes, de droits des ventes sur le marché sous la Maison de commune, sur le bétail, les propriétés communales : les montagnes de la vallée de Joux<sup>6</sup>, les vignes, la douane ; deux moulins, le manège, les fours et forge communaux, divers immeubles. Enfin la fameuse régale du sel. Et la liste n'est pas exhaustive.

Bref tout est imposable et implique une administration importante. LL.EE. gouvernement de manière ferme l'administration, la justice, la religion, les foires, les tarifs des transports et les marchandises transitant par le port et la douane. Et mille petites tracasseries traitées par ces messieurs de Berne dont la plus redoutée étant la justice raide et implacable.

Malgré la poigne de l'ours, celui-ci se montre prévoyant. Il crée des greniers qui permettent d'anticiper les périodes de disettes. Ou, lors d'années d'épidémies ou de mauvaises récoltes, ils assouplissent les taxes.

La conception savoyarde de la ville, basée sur les foires et marchés, perd progressivement son importance au bénéfice des boutiques de plus en plus nombreuses et « modernes ».

Toutefois on tient encore à la fin de l'époque bernoise six foires annuelles.

Certains faits nouveaux – le siècle des lumières, la révolte avortée de Davel, l'affaire du grand chemin<sup>7</sup>, les banquets révolutionnaires – annoncent un changement d'attitude des habitants de Vaud et de Morges, et mettent en éveil l'ours qui se dresse de plus en plus menaçant.

La possession du pays de Vaud va s'étendre de 1536 jusqu'aux fléchissements avertisseurs du 24 janvier 1798, date à laquelle l'ultime bailli Thormann s'enfuit en emportant ses trois chemises et le coffre d'habits de madame et

sa fille... Le 11 février, il quémade au président de l'Assemblée provisoire Maurice Gleyre la levée de séquestre sur ses effets personnels.

L'ours rentre dans la tanière les oreilles basses...

Et le pays de Vaud grâce à d'éminents Morgiens, fera ses pas vers sa liberté ... et ... patrie.

*Philippe Schmidt*



### Le retour du soldat mercenaire

*Son épouse soupèse la bourse contenant l'argent gagné par le soldat. Dessin à la plume d'Urs Graf*

*Tiré de l'histoire générale du XIVE au XVIIIe siècle, Ernest Giddey,*

<sup>6</sup> Praz-Rodet 1563, la Burtignière 1588, Carroz 1650.

<sup>7</sup> L'affaire débute en 1782 : la construction de la route Rolle- Morges, décidée par Berne, devait être partiellement payée par Morges. Opposition farouche de celle-ci, et les affaires judiciaires traînèrent jusqu'à la révolution. Ainsi le chemin réalisé n'a jamais été payé par Morges.

## Gare de Morges – clap de fin ou ... ?

**En 1855, Yverdon et Morges sont reliées par une ligne ferroviaire. Depuis 1861,** notre gare fait partie du paysage morgien. Des transformations successives changent sa face mais pas sa destinée. Aujourd'hui, Morges évolue, Morges grandit, Morges se densifie. Mais Morges meurt. Les traces de ses origines s'effacent. Notre ville devient une nouvelle cité moderne et quelque peu déshumanisée.

L'ASM s'est toujours battue pour une harmonie entre l'ancien, le bâti culturel, historique et le moderne. Mais là, n'avons-nous pas raté un train ? A ce rythme-là, la ville d'antan va disparaître des mémoires. Après les quartiers périphériques, ce sera le bourg qui va se faire grignoter par de nouveaux bâtiments, des constructions hybrides, qui deviendront ensuite totalement modernes. Le bourg va perdre ses dernières vieilles pierres et vestiges de Louis-de-Savoie.

L'ASM est sollicitée chaque semaine pour « *faire quelque chose, sauver la gare, empêcher cela* » mais que devrais-je dire à toutes ces personnes ? Les plans globaux de quartier sont établis, votés et entérinés. Les promoteurs ont

investi et sont prêts à mettre à l'enquête les travaux de destruction de la gare pour la remplacer par une structure immobilière et commerciale, plus importante en surface constructible que le quartier des Halles ou l'Illet-Sud. La surface de cet ensemble est de 27'000 m<sup>2</sup>. Pour mémoire, des potentialités de construire à des hauteurs identiques aux tours dudit illet-sud seraient offertes. Mais l'ASM, en l'état, ne peut rien faire, car tout est malheureusement légal.

Actuellement, seul un miracle permettrait de revenir en arrière, de conserver cette gare historique, la dernière des constructions dédiées au train à l'époque de son arrivée dans le canton de Vaud, d'aménager une surface conviviale sur la place, qui pourrait être sauvée après le départ des bus vers les lieux de la future ancienne caserne du feu, à l'image de ce qui a été essayé au Sablon ! Un endroit de rencontre, de partage et d'épanouissement pour les familles habitant ce quartier. Mais si je peux encore rêver, mon réveil sera assurément un cauchemar.

*Jean-Pierre Morisetti*



Photo Salvatore Gervasi - Juillet 2022

Image de synthèse. Source : 24h. 27.09.2022



## A vos agendas ! Svp date à réserver

**Samedi 26 août 2023**

### Sortie culturelle de l'ASM à Genève, visite de la Cathédrale de Genève

Plus d'informations et de détails paraîtront dans notre prochain bulletin. Vous pouvez déjà vous inscrire à : ASM, Association pour la sauvegarde de Morges, Case Postale 6, 1110 Morges 2 ou par courriel à [info@asm-morges.ch](mailto:info@asm-morges.ch)

Nom et prénom : ..... Localité : .....

## Décès

### Au revoir l'Architecte

Notre membre et ami, **François Meier** nous a quittés dernièrement. Architecte, lauréat de plusieurs prix, dont en 2007 le Prix du mérite de l'ASM. Très compétent, il a façonné une partie de notre ville, mais aussi bien plus loin, par ses constructions fines et sobres, dessinées avec harmonie pour s'intégrer dans les lieux de leur implantation.

A son épouse, sa famille et ses proches le comité de l'ASM présente ses sincères condoléances.

### Au revoir Egon

Nous avons également appris le décès de notre membre de longue date **Egon Loehlé**. Personne visionnaire sachant porter haut ses idées, il a toujours été un défenseur de notre patrimoine, en particulier celui de la piscine et son environnement.

À son épouse, sa famille et ses proches le comité de l'ASM présente ses sincères condoléances.

*Jean-Pierre Morisetti*

## Réponse au quizz en page 15

1. Morsee
2. Un petit passage creusé au départ de la digue à l'est du port permettant le passage de l'eau du lac dans le port et inversement.
3. Le droit d'avoir un collège.
4. Gisèle Peyron
5. Propriétaires d'une banque et banquiers.

Nous avons l'honneur de vous inviter à notre

## 38<sup>e</sup> Assemblée Générale Ordinaire

Jeudi 29 juin 2023, à 19 heures

Caves de Couvaloup, Morges

### Ordre du jour statutaire

1. Approbation du procès-verbal de l'AG 2022
2. Rapport du Président
3. Rapport sur les comptes
4. Rapport des vérificateurs et adoption des comptes
5. Budget et cotisations
6. Élection de la commission de vérification des comptes
7. Élection au Comité
8. Élection du Président
9. Mutations au sein des membres
10. Divers et propositions individuelles à faire à : [info@asm-morges.ch](mailto:info@asm-morges.ch) ou par courrier à : ASM – Case postale 6 – 1110 Morges 2, avant le 06 juin 2022

**L'Assemblée sera suivie de la remise du prix du mérite 2023 en présence des Autorités.**

Pour clore cette manifestation par un moment convivial, le verre de l'amitié sera partagé.

## Nouvelles du Comité



### Nomination à la Commission consultative des affaires culturelles

En ce début d'année, l'ASM a été honorée par la décision municipale de l'intégrer dès 2023 au sein de la Commission consultative des affaires culturelles. Nous apprécions vivement cette reconnaissance de notre implication au sein de la vie culturelle morgienne. Madame **Fida Kawkabani**, rédactrice de notre bulletin et secrétaire aux assemblées générales, représentera l'ASM dans cette commission.

### Nouveau membre du comité à nommer

Nous avons le privilège de travailler depuis quelques temps avec Monsieur **Philippe Kloeti**, qui est disposé à rejoindre les rangs de notre Comité. Ses compétences en droit ainsi que la maîtrise de plusieurs langues tant écrites que parlées nous sera d'un grand renfort dans nos travaux. Nous soumettrons sa candidature lors de notre prochaine assemblée générale.



*Jean-Pierre Morisetti*

## Plaque commémorative N° 7 : Hommage à la famille Buenzod



**Eugène Buenzod (1832-1896)** achète la maison du 59 rue Louis-de-Savoie en 1859 et la reconstruit totalement. Dès lors, le rez-de-chaussée abritera successivement les pharmaciens Eugène Buenzod, son fils Benjamin, Haab, et enfin Despland.

**Henry Buenzod**, second fils de Benjamin Buenzod, naît comme son frère dans la maison familiale en 1895.

Personnage regrettamment peu connu, il n'en demeure pas moins un exceptionnel musicien. Jugez-en plutôt ! Diplôme de virtuosité de violoncelle à 18 ans dans la classe d'Adolphe Regberg, puis en 1918 professeur de violoncelle et de musique de chambre à Neuchâtel durant dix ans. Il fonde à cette même époque, sous la direction d'Ernest Ansermet, l'Orchestre de la Suisse romande et en sera longtemps le soliste jusqu'en 1960. Professeur au Conservatoire de Genève, section virtuosité. Dès 1928. Il se retire définitivement à Morges en 1960 et décède dans la même maison de son enfance en 1979.

Philippe Schmidt

Pharmacien, municipal de la section rurale et botaniste passionné, Eugène Buenzod s'accorde avec le confiseur J. Hugonnet (1839-1913), également féru de végétaux et municipal après lui, pour proposer un aménagement du terrain remblayé lentement à l'ouest du château depuis la construction du mur retenant le comblement (1845-1851).

Leur proposition de plantations d'essences rares séduit le Conseil communal qui leur accorde l'aval en 1884. Ainsi naît le *Pré du Château* puis le *Parc de la République*, enfin pour honorer la naissance du canton de Vaud, le *Parc de l'Indépendance* depuis le 24 janvier 1898.

**Benjamin Buenzod** pharmacien (1860-1933) succède à la pharmacie de son père.

**Emmanuel Buenzod**, fils de Benjamin Buenzod, naît dans la maison familiale en 1893. Après des études secondaires à Morges puis à l'Université de Lausanne, il obtient une licence ès lettres. Il enseigne le français et le latin à Lyon, Rolle puis à Vevey de 1918 à 1954. Homme de plume il mène une carrière de romancier, de critique littéraire durant 50 ans dans la *Gazette de Lausanne*, et encore de musicologue. Il pratique le violon. Joue-t-il avec son frère, violoncelliste ? Plusieurs de ses écrits sont consacrés aux grands musiciens classiques et sont considérés encore aujourd'hui comme références (*Mozart 1930 ; le pouvoir de Beethoven 1936 ; Franz Schubert 1937, etc.*)

Dans son œuvre littéraire, il situe fréquemment l'action dans sa ville natale en sachant recréer son atmosphère et ses personnages. (*Gens de rencontre ; le Canot ensablé ; Ainsi va la vie, etc*)

Il est l'objet de nombreuses distinctions, notamment le prix Schiller 1966. À la même époque, la ville de Morges lui décerne la bourgeoisie d'honneur. A partir de 1969 il est membre du Conseil de fondation des Archives Culturelles Romandes. Il meurt en 1971 à Vevey où il vivait et enseignait.

Portrait de Henry Buenzod, violoncelliste, par Buchet

Photo Ph. Schmidt aimablement autorisée par Mme Cl-L. Born

